En Celle Comment of the Comment of t





J'adresse mes remerciements à toutes les personnes qui ont activement participé à ces festivités.

Àtous ceux qui sont venus en grand nombre au recueillement au monument aux morts et au défilé de la Liberté.

Merci à Noé THOMANN, à Jean-Claude REHM, à Mariette et Jean BOHN et aux membres de la Société d'Histoire et de Culture de nous avoir permis de nous remémorer cette triste période.

À la chorale Sainte Cécile, à l'entente musicale, aux sapeurs-pompiers, aux portedrapeaux qui ont répondu présent pour agrémenter nos journées commémoratives.

Nos chaleureux mercis à tous les enfants et adultes en tenue traditionnelle qui ont bravé le froid ces deux journées.

Merci au conseil municipal des enfants, à tous les élus et aux enfants des écoles Fecht et Pasteur pour leur présence.

nfin, merci au GSI pour l'organisation de la soirée dansante à la salle polyvalente.

Denise STOECKLÉ



Mairie d'Ingersheim : 42, rue de la République - 68040 INGERSHEIM - Tél. 03 89 27 90 10 - www.ville-ingersheim.fr - courriel : mairie@ville-ingersheim.fr Directrice de la publication : Denise STOECKLÉ, Maire d'Ingersheim - Directrice de la rédaction : Denise STOECKLÉ, Maire d'Ingersheim Photographies de couverture : Jluc SYREN

Crédits photos : Jluc SYREN, Christophe STOECKLÉ, Société d'Histoire et de Culture d'Ingersheim, M. et Mme Jean BOHN

Mise en page: Ville Ingersheim - Impression: AGI Ingersheim - papier certifié PEFC - Février 2025 - ISSN 3002-3157 (imprimé) - ISSN 3003-6291 (en ligne)

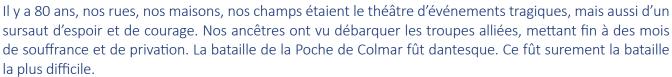
Éditorial

Chères habitantes et chers habitants,

Samedi 1^{er} février, nous nous sommes réunis devant le monument aux morts pour rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont donné leur vie pour la liberté de notre pays pour la paix et pour l'avenir des générations qui ont suivi.

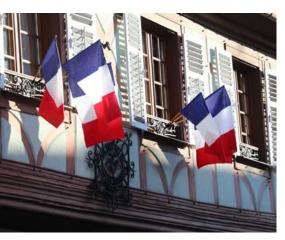
En décembre 1944, la quasi-totalité du territoire français célèbre la liberté retrouvée, l'armée allemande défend bec et ongles une partie de l'Alsace qui appartient au Reich.

En ce 1^{er} février, nous avons commémoré un moment décisif de notre histoire. Notre village a été libéré le 2 février 1945.



Le 2 février, Ingersheim retrouvait sa liberté. Mais ce jour ne serait pas arrivé sans le sacrifice de centaines de soldats et de civils. Nombreux sont ceux qui ont donné leur vie, ici comme ailleurs, dans ce combat pour la liberté. Leur sacrifice nous rappelle que la liberté n'est jamais acquise, qu'elle se mérite chaque jour. Les noms inscrits sur le monument aux morts ne sont pas seulement ceux des souvenirs du passé, mais aussi un rappel à la vigilance. Ils nous rappellent que la paix, la démocratie et les droits humains sont des valeurs qu'il nous faut préserver coûte que coûte et que nous avons tous un rôle à jouer dans la transmission de ce devoir de mémoire.

Nous nous engageons à rappeler à nos jeunes générations les sacrifices des aînés, pour que l'esprit de solidarité, de fraternité et de résilience continue de guider notre avenir. L'histoire doit être envisagée, vécue et partagée. À travers cet hommage, nous faisons vivre le souvenir de ceux qui ont tout donné pour sauver la France et notre belle Alsace. C'est un devoir, un honneur mais aussi une nécessité de perpétuer cet hommage et de s'assurer que les atrocités de la guerre ne se répéteront jamais. Ce monument, ce lieu et chaque moment comme celui-ci sont autant de témoignages de notre engagement à préserver la paix, la liberté et la fraternité et que ces mots Liberté – Égalité- Fraternité ont un sens.



Je remercie toutes les personnes qui étaient présentes pour commémorer dignement cet anniversaire, les membres de l'UNC, mes collègues élus, les maires honoraires et anciens adjoints, le conseil municipal des enfants, nos conseillers d'Alsace, nos pompiers, notre société de musique, nos alsaciennes et nos alsaciens, les enfants des écoles, ainsi que toutes celles et ceux qui ont pavoisé leur maison aux couleurs patriotiques.

Vive la République Vive la France et vive Ingersheim!

Denise STOECKLÉ Maire



Cévémonie au monument aux morts















Dépôt de gerbe

avec le Président de l'UNC, le Capitaine OLIVIER, le Policier Municipal, Madame la Maire et le Maire Junior













Le discours des élèves de l'école primaire Fecht accompagnés par leur directrice Frédérique BRETZ



Défilé de la Liberté











Revue en images









Remise du bouquet au premier véhicule













Exposition à l'ancienne Mairie

par Noé THOMANN avec la contribution de la Société d'Histoire et de Culture d'Ingersheim





RHIN et DANUBE





Exposition au Parc Expo

de Colmar par Jean-Claude REHM, habitant d'Ingersheim











Soirée dansante animée par la Mini Fanfare des Balcons à la salle polyvalente



Pavoisement de la rue du 2 Février

















Évémonie à Colmar

avenue de la République et place Rapp





